

UNION REGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTE MEDECINS LIBERAUX DE CORSE
(URPS – ML DE CORSE)

Siret 531 169 258 00013

APE 9499Z

Ajaccio, le 13 septembre 2011

N/réf : CM-11.057

Objet : enseignement post universitaire pour l'année 2011-2012

Cher Confrère,


Nous reconduisons notre partenariat avec le Département de FMC de la Faculté de médecine de Marseille. Les attestations d'études suivantes nous ont été proposées par le Département de Formation Médicale Continue :

Dépistage et détection précoce des cancers : Jeudi de 18h à 20h (programme ci-joint).

Public concerné : Médecins généralistes

Hématologie générale : Jeudi de 19h à 21h (programme ci-joint).

Public concerné : Médecins en médecine générale

Neurologie comportementale des démences dégénératives : 3^{ème} jeudi du mois de 19h à 21h (programme ci-joint).  **1^{ère} séance le 22 septembre**

Public concerné : Médecins en médecine : générale, neurologie, gériatrie, psychiatrie, neuropsychologues

L'Union prendra en charge les frais de connexion. **Les cours seront assurés en visioconférence selon les attestations entre la Timone, et les sites de l'Union à Ajaccio, Bastia, Bonifacio, Corte, Ghisonaccia.** A la fin de la formation une attestation de participation vous sera délivrée par la Faculté de médecine de Marseille (1 seule absence est tolérée par le Département de FMC). **Un minimum de cinq participants en Corse est nécessaire pour la mise en place de l'une de ces attestations.**

Vous devez :

1. remplir le bulletin d'inscription ci-joint,
2. effectuer le règlement par chèque à l'ordre de M. L'Agent Comptable de l'Université de la Méditerranée, d'un montant de 240 €,
3. les adresser directement au Département Universitaire de Développement Professionnel Continu-Faculté de médecine, le plus rapidement possible,
4. Nous informer de votre inscription (pour la mise en place des visioconférences).

Confraternellement.

Dr Gérard Olivieri
Secrétaire Général

